DEMANDE D'AIDE POUR LA SAUVEGARDE DES BATEAUX TRADITIONNELS
PROTEGES MONUMENTS HISTORIQUES

LABEL BATEAU D'INTERET PATRIMONIAL

OUVERTURE DU DOSSIER

La demande d'aide est à adresser au Département (coordonnées des services ci-dessous), au moyen du formulaire de demande, avant le commencement du projet.

ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION

Le dossier est présenté en commission permanente du conseil départemental, tout au long de l'année, une fois l'instruction achevée. Une autorisation de commencement d'opération peut être sollicitée auprès du président du conseil départemental, permettant de débuter les travaux avant la notification d'accord du Département. Cette autorisation de commencement d'opération ne présage pas de l'accord de subvention. La restauration doit être payée intégralement par le propriétaire, et ce n'est qu'à réception des justificatifs des travaux réalisés, que la subvention sera versée au propriétaire.

PIÈCES À JOINDRE :

- ✓ Dossier présentant le bateau et indiquant son lieu d'immatriculation,
- ✓ Présentation du projet global avec une estimation du coût total des travaux envisagés
- ✓ Devis détaillés des travaux non signés
- ✓ Statuts, rapport d'activité et bilan, compte de résultats (pour les associations)
- ✓ Justificatifs de programmation d'actions de promotion et d'accessibilité auprès du grand public et de publics spécifiques, de participation aux fêtes de la mer, etc.
- ✓ Plan de financement prévisionnel
- ✓ Copie des notifications d'attribution de subvention des autres partenaires
- ✓ Délibération pour les communes et vote en Assemblée Générale pour les associations
- ✓ Copie dossier DRAC pour les bateaux protégés MH
- ✓ RIB-IBAN

Paiement de la subvention :

- ✓ Certificat de conformité de la DRAC avec factures certifiées conforme (par le trésor public si le demandeur est une commune) pour les MH
- ✓ Factures certifiées conforme (par le trésor public si le demandeur est une commune) pour les BIP

Mentions d'information relatives aux données à caractère personnel

Les informations à caractère personnel recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatique, destiné à recueillir les informations vous concernant dans le but de gérer les demandes de subvention pour la restauration et la valorisation du patrimoine. Le traitement de ces données s'inscrit dans le cadre d'une mission d'intérêt public et en application de la délibération CD.2023-03-24.4-1 du 24 mars 2023 concernant l'évolution de la politique du département en faveur du patrimoine architectural.

La personne responsable du traitement est le président du Département de la Manche.

Les données ne font pas l'objet d'une décision automatisée. L'ensemble des informations demandées est nécessaire à la bonne instruction de la demande. Tout défaut de réponse pourra entraîner l'impossibilité de traiter la demande.

Les destinataires de ces données sont les agents dûment habilités à y accéder au sein du pôle patrimoine et territoires de la direction du patrimoine et des musées. Elles sont soumises à des obligations imposées par notre politique interne en la matière. Ces données sont conservées pour une durée maximale de dix ans sur la plateforme et une durée de vie indéterminée dans le cadre des archives imprimées (valeur historique pour le patrimoine départemental).

Conformément aux articles 13 et 14 du RGPD, le demandeur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition sur les informations le concernant. Il dispose aussi du droit de limiter le traitement de ses données dans les conditions prévues au RGPD.

Pour exercer l'ensemble de ces droits, vous pouvez vous adresser, par mail à : dpo@manche.fr ou par courrier à : Délégué à la Protection des Donnée – 50050 Saint-Lô cédex.

Si vous estimez, après contact avec le DPO que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il est possible de saisir la CNIL sur le site cnil.fr ou par téléphone au : 01 53 73 22 22, voire par courrier postal : Commission Nationale Informatique et Liberté – 3 place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cédex 07.

Bateau
Port d'attache : _____
Date d'arrivée dans le port : _____
Nom du bateau : _____
Immatriculation :_____
Constructeur : _____ Année de construction :_____
Date protection MH
Date d'obtention du label : _____

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
Longueur : _____ Largeur : _____
Jauge : _____
Moteur : ❑ Essence ❑ Diesel Puissance : _____
Marque : _____
Année de construction : _____
Gréement : Voile ❑ OUI ❑ NON

ETAT GÉNÉRAL
Etat global : ❑ entretenu ❑ moyen ❑ abandonné
_____

SPÉCIFICITES
_____
_____

Propriétaire : _____

N° de SIRET :_____
Tel. :_____
Mail :_____
Membre d'une association de sauvegarde de bateaux de tradition : ❑ OUI ❑ NON
Site internet :_____
Gestionnaire du bateau (le cas échéant) : _____
Tel. :_____
Mail : _____
Représentant chargé du dossier : _____
Tel. : _____
Mail :_____

Projet

Descriptif du projet de sauvegarde et nature des travaux :

_____
_____
_____
_____

Actions de valorisations (effectuées et en projet)

_____
_____
_____
_____

Maître d'œuvre : _____

Période d'exécution souhaitée :_____

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses			**Recettes**		
Postes de dépenses	**%**	**Montant HT/TTC**	**Postes de recettes**	**%**	**Montant HT/TTC**
			Europe		
			État		
			Département		
			Région Normandie		
			EPCI		
			Commune		
			Association(s) (Collectes et souscriptions)		
			Mécénat (préciser)		
			Propriétaire		
			Autre (préciser)		
Total			**Total**		

Le maître d'ouvrage s'engage à ne pas signer les devis et ne pas commencer les travaux avant que le Département lui adresse un courrier d'autorisation de démarrage des travaux.

Fait à ..... , le .....

Le propriétaire, maître d'ouvrage,
Signature

Renseignements et envoi du dossier de demande de subvention

Département de la Manche
Maison du Département

Direction du patrimoine et des musées
Pôle administratif, budgétaire et comptable

50050 SAINT-LÔ CEDEX

Renseignements téléphoniques : 02 33 05 55 50

Courriel : https://www.manche.fr/contacter-le-departement/